



## **SAINTE-EULALIE DE CERNON**

### **Procès-verbal du conseil municipal**

**Mardi 23 janvier 2024**

**Présents** : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, FORESTIER Yoann, FROMOND Marianne, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian, M. Philippe VIALA.

**Absents** : CROLY-LABOURDETTE Hélène ayant donné une procuration à Victorien Geniez, VINAS Marie-Laure, TULSA Yoann

**Secrétaire** : FROMOND Marianne

**La séance est ouverte à 19H00.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I. Décision n°02\_2024 validant l'offre de prêt du Crédit Agricole pour le projet d'extension du réseau d'assainissement du secteur du Moulin**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un prêt a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 70 000€ pour le projet d'extension du réseau d'assainissement du secteur du Moulin.

#### **II. Délibération déléguant la compétence pour délivrer un permis de construire ou une demande préalable lorsque le maire est intéressé.**

En cas de demande d'autorisation d'urbanisme par le Maire, le Conseil Municipal attribue à Monsieur Philippe Viala le pouvoir d'instruire le dossier.

#### **III. Délibération d'ouverture anticipée de crédits pour le marché d'amélioration du rendement du réseau d'alimentation d'eau potable (facture Cereg)**

Dans le cadre du programme de recherche de fuites, le Conseil Municipal décide une ouverture anticipée des crédits avant le vote du budget.

#### **IV. Délibération d'ouverture anticipée de crédits pour le marché de l'extension du réseau d'assainissement du Moulin**

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits pour l'extension du réseau d'assainissement du Moulin. Les travaux débuteront début mars.

#### **V. Questions diverses**

Aucune question diverse.

#### **Le Conseil Municipal informe la population des événements suivants :**

Samedi 6 Avril 2024 à 11h => inauguration de la salle des fêtes suivie d'un apéritif dînatoire.

Samedi 13 Avril 2024 => Journée citoyenne consacrée à la végétalisation des espaces publics et distribution sacs jaunes

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.**